

INFORMATIONS COVID 19

Mairie de Fay aux Loges

Fay aux loges le 24 avril 2020

Bonjour,

Avant tout, je tiens, en cette période difficile, à vous adresser tout mon soutien et mon affection, dans la gestion de cette crise et ce confinement qui se prolonge et qui malheureusement n'est pas prêt de s'arrêter entièrement, malgré un déconfinement progressif annoncé pour le 11 mai par notre président.

Le bulletin annuel, qui est arrivé dans nos bureaux pendant le confinement général, n'a pu, pour les raisons que vous connaissez, être distribué immédiatement.

Aussi, je profite de cette occasion pour vous faire un état des lieux de la situation et vous répertorier toutes les actions mises en place sur la commune de Fay aux Loges au service de ses habitants et des communes environnantes.

- 1. Dès le 13 mars, toutes les personnes de plus de 70 ans, à part quelques personnes pour lesquelles nous n'avons pu trouver les coordonnées téléphoniques, ont été contactées par téléphone afin de faire un état de leurs situations. Celles qui le souhaitaient sont encore appelées toutes les semaines pour prendre de leurs nouvelles, et répondre à leurs demandes.
- 2. En collaboration avec l'éducation nationale, nous avons organisé l'accueil des enfants des personnels hospitaliers et prioritaires à l'école élémentaire. Pendant les vacances scolaires, en collaboration avec St Denis de l'Hôtel et Jargeau, nous avons maintenu ce service sous forme de centre de vacances. Un grand merci aux enseignants et au personnel municipal qui se sont relayés auprès des enfants, ainsi qu'aux parents qui malgré les difficultés d'organisation rencontrées, assistent leurs enfants pour faire leurs devoirs et ainsi maintenir l'évolution de leur scolarité.
- 3. Nous avons sollicité la P'tite Tablée pour prendre le relais auprès de l'association DEA (Donnery Espace Accueil) pour maintenir la distribution des repas à domicile pour les bénéficiaires.
- 4. Une équipe de bénévoles se charge de livrer à domicile les courses effectuées à Carrefour Contact pour toutes les personnes dans l'incapacité de se déplacer.
 - Pour ce faire, il faut appeler le magasin au 02 38 59 27 59, passer sa commande et les livraisons se font une fois par semaine le mercredi matin.
- 5. Les élus et membres du CCAS ont maintenu les aides alimentaires aux familles bénéficiaires, et la distribution de la banque alimentaire se fait au domicile des familles tous les 15 jours.
- **6.** Une cellule psychologique est à votre disposition pour vous permettre d'échanger avec notre psychologue Anne et éventuellement mettre en route toutes les aides spécifiques nécessaires en cette période difficile.

Veuillez nous contacter au : 02 38 59 57 11 ou au 06 70 40 75 09

7. En collaboration avec l'UCAI et la société CDPro de Fay aux Loges, nous avons mis en place une boutique de producteurs et commerçants fayciens. L'objectif de cette initiative est de vous permettre de consommer des produits locaux et de regrouper vos achats de proximité, mais aussi de permettre aux producteurs et commerçants de maintenir une activité. Je tiens à remercier tout particulièrement Gérard Huet qui a pris en charge toute l'organisation de cette action ainsi que Cathie Mannas et Jean-Marc Verrier qui n'ont pas compté leurs heures dans la programmation et la construction du site internet, sans oublier tous les élus et les commerçants bénévoles pour la préparation et la tenue de la boutique.

Les commandes peuvent se faire de deux façons :

- ⇒ Par internet sur le site www.marche-des-loges.fr
- ⇒ Par téléphone auprès de Mélodie au 02 38 59 57 11 uniquement pour celles et ceux n'ayant pas accès au site.

Comme vous avez pu l'entendre ou le lire dans les médias, l'état met en place une aide financière aux familles bénéficiaires du RSA, de l'ARE ou de l'APL.... (revenu de solidarité active, allocation chômage d'aide au retour à l'emploi, aide personnalisée au logement...)

Aussi, nous savons que de nombreuses familles non bénéficiaires de ces aides, rencontrent actuellement des difficultés que ce soit à cause d'un chômage partiel, d'une perte d'activité, ou d'un surcout des frais quotidiens : alimentation, eau, électricité....

Nous avons par conséquent décidé de mobiliser une partie de nos investissements au profit d'une aide aux foyers de la commune pouvant rencontrer lesdites difficultés et ce, quelle que soit la situation familiale.

Aussi si vous estimez que la baisse de vos revenus et/ou l'augmentation des charges liées au confinement, met en péril la stabilité financière de votre foyer; nous vous demandons de bien vouloir vous faire connaître auprès de la mairie. Nous vous ferons parvenir le dossier d'aide exceptionnelle lié au COVID, détaillant les pièces nécessaires à sa bonne instruction.

Par mail à : faycovid19@mairie-fayauxloges.fr

Par téléphone au : 02 38 59 57 11

INFORMATIONS DIVERSES

- Des bénévoles ont confectionné des masques en tissus que nous distribuons aux personnes âgées prioritairement ou pour des besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous solliciter.
 - ⇒ Les dons de masques sont à déposer en mairie. MERCI aux couturières.
- Les déchèteries vont être réouvertes au public à partir du **4 mai** pour les déchets verts, le carton et les gravats, et avec un service complet à partir du **18** mai.
- Le département du Loiret et la commune de Fay aux Loges ont commandé des masques réutilisables qui seront distribués à tous les habitants courant mai.
- N'hésitez pas à télécharger sur votre smartphone l'appli « centolive » afin d'avoir accès directement aux notifications de notre panneau numérique.
- En collaboration avec les associations sportives Faycienne et l'éducation nationale nous mettons tout en œuvre pour faciliter la reprise des activités scolaires en allégeant le taux d'occupation des salles de classes.
- Pour le 75^{ème} anniversaire de l'armistice ce 8 mai 2020 nous ferons une cérémonie sans public que vous pourrez suivre en direct sur le Facebook de la commune. Rendez-vous à 11h. Facebook :

Fay aux Loges en ligne - Evénements et animations

Avant de conclure je tiens à remercier toutes celles et ceux qui se sont portés bénévoles pour nous aider dans nos actions et auprès des habitants, mais conformément aux instructions gouvernementales, nous limitons au maximum les déplacements. Nous n'hésiterons pas à faire appel à vous lorsque cela sera nécessaire et en toute sécurité.

En attendant de vous revoir toutes et tous rapidement en bonne santé, je vous réitère tous mes vœux de soutien en cette période difficile, et n'hésitez vraiment pas à nous solliciter, car malgré les difficultés que nous rencontrons en approvisionnement (masques, gel...) nous essayons de répondre à toutes vos demandes.

Très Amicalement